
Feuille de route

I

L

L

E

R

O

U

T

E

Des itinéraires balisés

Nous aborderons le parcours sans perdre de vue ce qui motive notre entreprise : la curiosité, le plaisir de la découverte, l'envie de comprendre, d'expérimenter, de s'émouvoir et de s'ouvrir à l'Autre. Le projet aura été soigneusement organisé et chaque étape rigoureusement préparée, les tableaux synoptiques en tête de chaque séquence permettant de mieux s'orienter.

Mais pas de voyage sans une feuille de route qui précise la destination ainsi que l'itinéraire à emprunter. **Ces instructions, un document officiel nous les livre : le programme du cycle 4** issu du BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015, dont les objectifs convergent pleinement vers :

- le **CECRL** auquel, comme son prédécesseur (le programme¹ du palier 2, paru en 2007), il est fortement adossé ;
- le **Socle commun de connaissances, de compétences et de culture**², en vigueur à partir de la rentrée 2016, dont il n'est que la déclinaison disciplinaire.

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, ainsi que l'article « Enjeux et responsabilités »³ **du rapport du jury de l'agrégation interne, session 2014**, rédigé par **Jonas Erin, Inspecteur général d'allemand**, nous apporteront l'éclairage nécessaire.

Le parcours que nous proposons s'inscrit bien dans une triple perspective énoncée dans l'introduction générale du programme de langues vivantes du cycle 4, à savoir :

- **Développer des compétences de communication**, via la pédagogie du projet et la démarche actionnelle (« Ils [les élèves] acquièrent [...] des compétences leur permettant de comprendre, d'exprimer, d'interagir, de transmettre, de créer. »⁴).
- **Faire découvrir la culture et la relation interculturelle**, la compétence culturelle se trouvant réaffirmée comme une compétence à développer de manière ciblée et structurée, au même titre que les différentes

activités langagières (« Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère et régionale »⁵).

- **Relier les savoirs, mettre en relation les langues enseignées, développer des stratégies**, les démarches d'apprentissage visant à « faire participer les élèves à la construction des connaissances et des compétences »⁶.

DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES DE COMMUNICATION : « COMPRENDRE, EXPRIMER, INTERAGIR, TRANSMETTRE ET CRÉER »

Pour favoriser la maîtrise de la langue étudiée, une pratique régulière et soutenue de celle-ci est indispensable. Nous avons souhaité proposer des activités nombreuses, variées et motivantes, qui permettent aux élèves, dans le cadre de situations de communication diverses et authentiques, de s'exercer à la compréhension de l'oral, de l'écrit, à l'expression orale en interaction et en continu, ainsi qu'à l'expression écrite. Ces cinq activités langagières, complémentaires les unes des autres, seront toutes entraînées tour à tour. Nous avons fait cependant le choix de privilégier la prise de parole, les progrès réalisés à l'oral venant conforter les compétences écrites, et nous n'avons pas hésité, pour ce faire, à aborder des problématiques et des tâches complexes, seules susceptibles, à nos yeux, de déclencher l'envie de comprendre et de réagir.

Il s'agira d'amener les élèves à s'exprimer, d'abord au sein de la classe, dans le cadre de travaux en groupes ou en binômes, d'exposés ou de comptes rendus, de jeux de rôle ou d'improvisations guidées. Mais les activités envisagées seront de nature à « rayonner sur l'ensemble de l'établissement » et même au-delà, la langue étant pratiquée dans une logique de communication au service de la réalisation de tâches liées à des enjeux tangibles. L'approche actionnelle (l'élève apprend en « faisant » et « fait » pour apprendre)

¹ BO hors-série n° 7 du 27 avril 2007.

² BO n° 17 du 23 avril 2015.

³ Erin Jonas, « Enjeux et responsabilités », in Rapport du jury de l'agrégation interne d'allemand, session 2014, p. 2 à 7.

⁴ BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015, p. 255.

⁵ *Ibid.*, p. 257.

⁶ *Ibid.*, p. 255.

préconisée par le **CECRL** et clairement réaffirmée dans le programme du cycle 4, dans la continuité des programmes des cycles précédents, trouve ici toute sa place : on encouragera les élèves à devenir des « acteurs sociaux », ambassadeurs de leur discipline auprès des camarades des autres classes ou cycles, des parents, ou bien des habitants de leur commune, auxquels ils s'adresseront directement, pour les informer, les interpeller, ou encore les prendre à témoin. Les outils numériques dont ils disposent leur permettront, par ailleurs, non seulement de trouver les informations et ressources utiles, mais aussi de s'ouvrir sur l'extérieur : mettre en ligne leurs productions orales ou écrites, partager leurs découvertes ou leurs points de vue, tout cela fait partie des tâches auxquelles nous les convions, celles-ci contribuant à la formation de la personne et du citoyen (domaine 3 du **Socle commun** de connaissances, de compétences et de culture).

FAIRE DÉCOUVRIR LA CULTURE ET LA RELATION INTERCULTUELLE

Convaincus que langue et culture sont indissociables et que la découverte de cette dernière est ce qui permet de motiver les élèves en donnant du sens aux apprentissages, c'est bien un itinéraire culturel que nous avons souhaité leur proposer, les découvertes faites au gré de leurs pérégrinations les amenant à s'ouvrir sur l'ailleurs.

Mais surtout, il nous semble essentiel de permettre aux élèves d'entrer le plus souvent possible en contact avec ceux dont ils apprennent la langue, à l'occasion de la préparation d'un voyage ou d'une sortie, par exemple (séquence 4), ou encore pour échanger avec leurs correspondants, pour obtenir d'eux des informations, pour solliciter leur point de vue sur une question abordée en cours, ou encore pour croiser avec eux les regards sur la société (séquences 7 et 8), l'histoire ou l'actualité (séquences 5 et 6).

Au-delà des compétences linguistiques développées, les élèves seront ainsi tout naturellement amenés à distancier leur point de vue, à le relativiser, à développer leur esprit critique et à dépasser leurs préjugés. La confrontation avec l'altérité et la découverte de la singularité participent par ailleurs à l'acquisition de la compétence interculturelle et, par ce biais, à la formation du citoyen dont le Socle commun et le programme du cycle 4 soulignent l'importance :

– « Les langues vivantes étrangères et régionales introduisent à d'autres points de vue et conceptions,

aident à prendre de la distance et à réfléchir sur ses propres habitudes et représentations. »⁷

– « La découverte culturelle et la relation interculturelle sont, en articulation étroite avec les activités langagières, des visées majeures du cycle. »⁸

– « La construction des compétences langagières des élèves s'articule avec la construction progressive de la compétence culturelle à travers l'exploration de thèmes dans l'objectif de sensibiliser et d'ouvrir les élèves à la culture des autres, de leur apprendre à décoder et mettre en perspective des éléments de culture réciproques pour progressivement se projeter dans une dynamique de mobilité. Cet enseignement s'inscrit dans la cohérence tant du Parcours Avenir que de la préparation à une citoyenneté ouverte à la diversité culturelle [...]. »⁹

– L'apprentissage des langues vivantes conduit à « se décentrer pour apprendre sur soi et les autres, prendre de la distance par rapport à ses propres références, dépasser les stéréotypes ». ¹⁰

Dans cette perspective, le professeur ne doit pas se priver d'évoquer, chaque fois que cela est possible, les différentes cultures présentes au sein du groupe pour les mettre en regard les unes des autres et les valoriser. Préparer l'élève au « choc culturel » auquel il pourrait être confronté plus tard, par exemple dans le cadre d'une mobilité professionnelle, c'est-à-dire l'« acculturer » à l'Europe, est, certes, avant tout la mission des professeurs de langues. Celle-ci relève cependant également de la « responsabilité collective » d'une équipe pédagogique, responsabilité évoquée par Jonas Erin, Inspecteur général d'allemand, dans le rapport du jury de l'agrégation interne d'allemand de la session 2014 : « [...] L'action du professeur ne doit pas être perçue comme un acte isolé mais bien comme une partie d'un tout, comme un élément d'une réponse collective aux besoins de l'élève. Concevoir sa responsabilité au sein d'une équipe contribue à ancrer l'expertise individuelle dans une approche éducative transversale qui valorise l'expertise disciplinaire en la mettant au service d'une cause commune. »¹¹

Nous souhaitons que l'enseignement dispensé en cours d'allemand ne soit pas déconnecté de cet objectif, mais qu'il serve au contraire la cause portée par la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 9 juillet 2013, à savoir la réussite de l'élève, l'égalité des chances, la coopération entre les élèves.

⁷ BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015, cycle 4, « Contributions essentielles des différents enseignements et champs éducatifs au Socle commun », p. 225.

⁸ BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015, p. 255.

⁹ *Ibid.*, p. 264.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Erin Jonas, *Op. cit.*, p. 4.

RELIER LES SAVOIRS, METTRE EN RELATION LES LANGUES ENSEIGNÉES, DÉVELOPPER DES STRATÉGIES

Les auteurs ont fait le choix d'aborder les questions dans toute leur complexité, persuadés que cette démarche facilitera la compréhension.

De fait, **il s'agira notamment de mettre en lien divers aspects d'une problématique**, étudiés d'une séquence à l'autre, pour mieux en faire saisir les ressorts ; ainsi, l'amitié franco-allemande par exemple ne sera abordée qu'après que l'on se sera penché sur les préjugés réciproques qu'Allemands et Français nourrissent les uns envers les autres et qu'on aura démontré que ces préjugés découlent pour beaucoup de la longue inimitié entretenue au cours des siècles.

Mais il pourra s'agir aussi de mettre en perspective les connaissances acquises dans plusieurs disciplines. Ainsi, pour aborder la réflexion sur la fonction de la langue, initiée dans la séquence 3, le professeur se rapprochera de ses collègues de musique et d'histoire qui, à partir de l'exemple de Mistlav Rostropovitch jouant du violoncelle au pied du mur de Berlin le lendemain de sa chute, feront percevoir la portée expressive et fédératrice du « langage », quelle que soit la forme qu'il revêt.

La démarche rejoint d'ailleurs les préconisations : « La compréhension d'une réalité complexe demande de croiser les apports des différentes disciplines. On ne peut attendre de l'élève qu'il établisse lui-même les connexions entre les différents enseignements qu'il reçoit. » (Socle commun¹², domaine 4).

C'est d'ailleurs la logique qui sous-tend les enseignements pratiques et interdisciplinaires introduits à partir de la rentrée 2016 : « À compter de la rentrée 2016, pour mieux s'approprier des savoirs abstraits, les élèves bénéficieront d'enseignements pratiques interdisciplinaires. Ils permettront aux élèves de comprendre le sens de leurs apprentissages en les croisant, en les contextualisant et en les utilisant pour réaliser des projets collectifs concrets. » (Collège : mieux apprendre pour mieux réussir¹³, p. 8).

Les projets pédagogiques que nous proposons ne nécessitent pas forcément une importante mobilisation de la part des équipes impliquées ni une approche trop contraignante : sans marcher tous

ensemble d'un seul pas, il est possible, chacun dans l'exercice de son enseignement, de jeter des ponts vers les autres disciplines pour se retrouver à la croisée des chemins. C'est ce que nous avons essayé de démontrer.

Toutefois, pour aller plus loin dans l'interdisciplinarité, nous avons suggéré également des fiches actions autour de projets communs à mener sur quelques semaines, projets pour lesquels on sollicitera des disciplines autres que l'histoire-géographie, les arts plastiques et l'éducation musicale.

On s'attachera avant tout à faire le lien entre les langues étudiées au collège et l'on se référera, dès que possible, à celles que les élèves pratiquent ou entendent chez eux, ces langues (il pourra s'agir d'une langue régionale) faisant aussi partie des ressources précieuses dont ils disposent :

– « Les ressources dont disposent élèves et professeurs ne se limitent pas aux langues enseignées : les langues de la maison, de la famille, de l'environnement ou du voisinage régional ont également leur place comme dans les cycles précédents, mais selon une démarche plus réflexive. »¹⁴

– « La mise en relation des langues enseignées [...] »¹⁵

– « Travailler et réfléchir sur les langues entre elles, y compris sur le français et les langues anciennes, doit contribuer à la mise en place et au transfert de stratégies diversifiées et réfléchies d'apprentissage et de communication [...]. Ainsi, dans l'apprentissage de la deuxième langue étrangère, l'élève peut utiliser les compétences développées dans la première langue étudiée et dans les autres langues de son répertoire, dont le français, pour apprendre plus rapidement et développer un certain degré d'autonomie. »¹⁶

C'est ce que proposent, notamment, les séquences 3 et 8, qui, au-delà de la seule observation des similitudes et des différences entre les langues, conduisent à un travail d'identification de stratégies de transfert, d'une langue à l'autre :

– « La mise en relation des langues enseignées prend des formes diverses : comparaison de fonctionnement, convergence ou différenciation des démarches, transfert de stratégies, réflexion culturelle, ceci pour les langues étrangères et régionales mais aussi pour le français. »¹⁷

– « Comparer certains aspects des fonctionnements des langues apprises ou connues dont le français (souligner les proximités et les différences), mobiliser les compétences et connaissances linguistiques

¹² Projet de Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, 8 juin 2014, p. 16.

¹³ Document disponible sur le site du ministère. [En ligne] www.education.gouv.fr.

¹⁴ *BO* spécial n° 11 du 26 novembre 2015, p. 255.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*, p. 266.

¹⁷ *Ibid.*, p. 255.

acquises dans d'autres langues (curriculaires, familiales, régionales) pour progresser dans de nouvelles langues en s'appuyant sur les stratégies mises en œuvre, développer des stratégies de passage et de transfert d'une langue à d'autres correspondent à des objectifs de formation à mettre en œuvre au cycle 4 pour mobiliser, mettre en relation et utiliser les acquis en langues. »¹⁸

La démarche va dans le sens de cette « éducation langagière globale » inscrite dans la cohérence du domaine 1 du Socle. Elle répond par ailleurs aux préconisations du **CECRL**, qui, dans une perspective de promotion du plurilinguisme, encourage à passer d'une logique de maîtrise quasi totale d'une ou plusieurs langues à une logique d'interaction entre différentes langues.

Comme indiqué dans la préface, les séquences proposées dans cet ouvrage sont à adapter au profil de la classe, et les activités à sélectionner en fonction du niveau de celle-ci.

Le programme du cycle 4 précise : « L'important est, tout spécialement pour la LVER 2, de stimuler l'intérêt des adolescents et de les encourager à « s'essayer », à prendre des risques en mobilisant les moyens langagiers dont ils disposent, pour mieux les enrichir au contact de nouveaux apports. »¹⁹

Les évaluations proposées ne sont que des haltes suggérées à certaines étapes de la progression, elles permettent avant tout de faire le point, en vue de la tâche finale qui sera rappelée à cette occasion. Nous les avons envisagées sous une forme ludique, conçue pour stimuler l'élève et le groupe. Les meilleurs indicateurs de réussite, pour l'élève comme pour le professeur, seront non seulement le sentiment d'avoir mené à bien une tâche ou une mission, mais aussi le plaisir qui en découle, ou encore le constat de l'intérêt suscité lors d'un exposé ou d'un spectacle par exemple. Évaluer pour « donner de la valeur » aux efforts, aux apprentissages et au chemin parcouru, tel est ici l'objectif.

Il faut du temps pour s'approprier une langue, découvrir une culture, la comprendre et s'y sentir « chez soi ». Les compétences se construisent lentement, progressivement, d'un cycle à l'autre. Voilà pourquoi l'enseignement est à envisager comme un parcours pensé sur plusieurs années, commencé, au plus tard, en classe de cinquième et validé en fin de classe terminale, générale ou professionnelle,

éventuellement par une mention spéciale portée sur le diplôme du baccalauréat, au terme d'un cursus européen.

Mais la référence reste bien le Cadre Européen commun de référence pour les Langues. Rappelons-le, le CECRL, publié en 2001 par le Conseil de l'Europe et entré progressivement en vigueur à partir de l'année scolaire 2005-2006, a été la mesure phare du plan de rénovation des langues vivantes étrangères lancé en 2004 par le ministère de l'Éducation nationale. L'objectif était d'améliorer le niveau de compétences des élèves en langues, notamment à l'oral, pour favoriser l'égalité des chances, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle. Le travail en interdisciplinarité, évoqué plus haut, l'entraînement des cinq activités langagières et la confrontation à une langue authentique via les échanges ou les supports proposés, la perspective actionnelle, l'approche par compétence enfin, sont autant de principes, prônés par le CECRL, qui éclairent aujourd'hui la démarche des professeurs de langues.

La feuille de route est précieuse et nous ne manquons pas de nous y référer. Nous souhaitons mener les élèves au plus près des buts poursuivis, et, même si tous ne sont pas atteints, restera le voyage. « *Der Weg ist das Ziel.* » Oui, le but, c'est aussi le chemin que l'on parcourt. Bienvenue à tous ceux qui voudront l'emprunter avec nous.

À emporter également dans ses bagages :

- le texte concernant le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, paru au BO n° 28 du 9 juillet 2015);
- le texte concernant le Parcours Avenir, paru également au BO n° 28 du 9 juillet 2015);
- le programme de l'Enseignement Moral et Civique, publié au BO spécial du 25 juin 2015;
- les outils du Conseil de l'Europe en classe de langue : Cadre européen commun et Portfolios, Francis Goullier, Paris, Éditions Didier, 2006;
- « Faut-il appliquer le Cadre européen commun de référence pour les langues ? », conférence de Francis Goullier, Réseau Canopé, 26 septembre 2007²⁰;
- « L'approche actionnelle dans l'enseignement des langues », conférence de Francis Goullier, 30 avril 2008²¹.

Jocelyne Maccarini,
Inspectrice d'académie
Inspectrice pédagogique régionale

¹⁸ *Ibid.*, p. 266.

¹⁹ *Ibid.*, p. 258.

²⁰ [En ligne] www.cndp.fr/crdp-dijon, rubriques Animations – formations ; Comptes rendus ; Les conférences en ligne.

²¹ [En ligne] www.espaceeducatif.ac-rennes.fr, rubriques Portail langues vivantes ; CECRL et Portfolio européen ; L'Approche actionnelle dans l'enseignement des langues.

